

COMMUNIQUE

Enfin un ministre de l'Education Nationale ?

Dans le cadre de sa tournée des établissements et des académies, entreprise avant de finaliser sa «Réforme du Lycée», Luc CHATEL était, il y a quelques jours, à NANCY où il avait fait venir les chefs d'établissement et les inspecteurs des académies de NANCY-METZ et de REIMS.

Cette réunion, organisée dans l'après-midi – et en novembre la nuit vient vite – a bien mal commencé : le ministre est arrivé avec plus d'une heure de retard ! Le public constitué par les plus beaux fleurons de la hiérarchie éducative, souvent très imbus d'eux-mêmes, était passablement indisposé par ce qu'il pouvait prendre pour de la désinvolture et qui était dû cependant à un entretien prolongé avec les personnels et les élèves d'un lycée voisin.

Toujours est-il que le Ministre par ses qualités d'orateur, le contenu de ses propos et sa disponibilité pour répondre aux questions de son auditoire a retourné celui-ci entièrement et très vite, même si dans les perspectives qu'il a tracées de sa réforme, tout n'est peut-être pas à prendre au pied de la lettre.

Que retenir de ce que Luc CHATEL a dit à NANCY ?

Le constat est connu et partagé : la filière S est une filière « fourre-tout » qui ne destine pas spécialement les élèves à l'enseignement scientifique supérieur. Elle est devenue la « voie générale » ; en revanche, les autres filières du Lycée connaissent des difficultés de position et de recrutement. Les jeunes gens formés au lycée souffrent pour beaucoup de graves déficits culturels. Enfin, l'enseignement supérieur connaît un taux d'échecs de 50% dès la première année.

La proposition du Ministre est de revaloriser la filière L en implantant de nouveaux enseignements (le droit, les sciences éco.), en renforçant le pôle « langues ».

En matière d'orientation, le Ministre entend recentrer les procédures et les responsabilités de l'orientation sur les enseignants, chargés de décrypter les parcours d'orientation (« nouvelles missions, nouveaux moyens » avec mise en place de tutorat, d'aide individualisée à tous les niveaux du parcours du Lycée, etc.).

Il s'agit là d'une revendication très explicite du SNCA e.i.L. Convergence : les professeurs sont les mieux à même de piloter l'orientation de leurs élèves. Encore faut-il qu'ils reçoivent une formation et une information appropriées. Il serait tout à fait concevable d'établir dans les établissements des professeurs référents comme il y en avait dans les années 1980 dans les LP. En outre, la charge de travail que ces missions d'orientation supposent doit se compenser par des rémunérations dont la revalorisation toujours promise se dérobe pourtant obstinément.

Par ailleurs, une plus grande autonomie sera accordée aux établissements qui décideront (en matière de dédoublement, par exemple) sur quoi faire porter l'effort.

Enfin, le ministre a annoncé qu'une attention soutenue sera portée à la culture (locale et nationale) avec la mise en place d'un référent culturel chargé de nouer des partenariats avec les acteurs de la culture locale, etc.), avec la constitution d'un cinémathèque des films majeurs du patrimoine, etc.

Dans un premier temps, le SNCA e.i.L. Convergence estime que le contenu de ces propositions est intéressant et prometteur mais qu'il y faudra mettre les moyens pour que les Lycées puissent réaliser ces ambitions. Il est évident aussi que depuis des années la productivité du travail des enseignants s'est considérablement accrue sans que les traitements aient suivi. Une refonte du fonctionnement du Lycée sollicitera encore davantage tous les personnels qui attendent d'être rétribués sur d'autres bases que les sempiternelles vagues promesses du type « demain on raserà gratis » !

Nonobstant ces réserves, le SNCA e.i.L. Convergence se félicite qu'enfin un ministre de l'Education Nationale ait une stature digne de la fonction, ce qui change des plus récents de ses prédécesseurs. Même si le travail de Richard DESCOINGS les inspire, il semble que Luc CHATEL et son équipe aient pris la mesure de l'ampleur de la tâche pour sortir le Lycée général et technologique de ses contradictions si néfastes à l'avenir de trop nombreux élèves.

Paris, le 17 novembre 2009